LE MONT SAINT ADRIEN

Le secrétariat de mairie est ouvert au public Les lundis & jeudis de 16h30 à 19h00
Tél : 03.44.82.24.16 E-Mail : lemontsaintadrien@wanadoo.fr http://www.lemontsaintadrien.fr

N° 9 / 2023 - Le 27/10/2023

BULLETIN MUNICIPAL

Sommaire

Page 1

* Rappel sur le savoir vivre
* Démarchages abusifs
* Message de soutien à la famille Bernard d'Arras
* Les déchets verts
* Cérémonie du 11 novembre

Page 2

* Info de la Médiathèque
* La vie au Mont Saint Adrien
* Concertation sur le vélo
* Info du club des Aînés
* Message de la CPAM de l'Oise
* Info de l'Adil de l'Oise
* Nouveau à Savignies
* Info du Chœur du Mont
* Ciné rural mercredi 15 novembre à 20h30

En annexe

Coup de projecteur n°16
Atlas de la biodiversité du Beauvaisis

METEO FRANCE

Indice de confiance 4/5

S	D	L	M	M	J	V	S
28	29	30	31	1	2	3	4
16	16	14	14	14	15	12	12
09	10	09	08	09	10	08	06

Rappel sur le savoir vivre

Pour répondre à quelques remarques faites aux élus concernant l'entretien des caniveaux et trottoirs dans la commune, nous vous rappelons les deux premiers articles de l'arrêté du maire pris le 5 octobre 2020.

Article 1er : L'entretien des espaces situés entre la limite de propriété jouxtant la voie publique et l'extérieur du caniveau est une charge incombant au propriétaire ou au locataire. Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti. Les produits de balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou dans les containers afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères. En outre, le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est interdit. Lorsque l'espace entre la limite de propriété et l'extérieur du caniveau est végétalisé, le propriétaire ou locataire est tenu d'en assurer une tonte ou une taille régulière. La commune s'y substituera à chaque fois qu'elle voudra utiliser ces espaces pour un projet d'aménagement ou de fleurissement.

Article 2 : L'entretien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

Il est donc inutile d'interpeler l'agent communal en lui demandant de se substituer à votre concours. Seule votre contribution permettra de donner des résultats satisfaisants autant au niveau de l'image de propreté de la commune qu'au niveau du bon écoulement des eaux pluviales.

Nous vous remercions tous pour votre compréhension et pour votre contribution.

Démarchages abusifs

Chers administrés,

Vous êtes quelques-uns à avoir signalé en mairie des démarchages abusifs de commerciaux se présentant comme travaillant pour le Conseil Départemental de l'Oise. Nous vous conseillons de rester particulièrement vigilants et nous vous rappelons que vous êtes tout à fait fondés à décliner les propositions commerciales, particulièrement si vous les trouvez insistantes. Nous restons à votre disposition en mairie pour tout renseignement à ce sujet.

Message de soutien à la famille BERNARD d'Arras

L'assassinat de Dominique Bernard incite la commune du Mont Saint Adrien à témoigner de la solidarité avec la victime et sa famille, de son soutien à l'ensemble de la communauté éducative et de sa mobilisation pour défendre la liberté d'expression et la primauté de la laïcité dans l'organisation de la République.

La commune rappelle son attachement aux grands principes républicains. Rien ne pourra jamais justifier un acte d'une telle violence et la meilleure façon pour notre société de nous prémunir contre l'extrémisme est qu'elle forme des citoyens doués de Raison. C'est précisément la tâche assignée au corps enseignant. Rendons hommage à celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour former les citoyens de demain. Soutenons-les car ils constituent la meilleure arme à opposer à tout ce qui remet en cause la liberté d'expression et le principe de laïcité, tels que nos lois, notre volonté commune et notre histoire les conçoivent.

Les déchets verts

Les sacs sont à sortir le dimanche soir, à partir de 20h.

La collecte est effectuée jusqu'au lundi 27 novembre inclus.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre se tiendra à 10H30 au monument aux morts et sera suivie par le traditionnel verre de l'amitié dans la salle associative.

Info de la Médiathèque

La médiathèque restera ouverte pendant les vacances de la Toussaint, aux mêmes jours et horaires. Une nouvelle bénévole est arrivée au sein de l'équipe, bienvenue à Isabelle.

A très bientôt,

Dominique, Elisabeth & Isabelle.

Info du club des Aînés

Le club des Aînés recherche des personnes pour partager des moments conviviaux, n'hésitez pas à contacter le Président, Gabriel Coudray au 03.44.82.28.87 pour plus d'informations.

La vie au Mont Saint Adrien

Madame SOYER et Monsieur BOUSSADA se sont dit « OUI », samedi 21 octobre à la Mairie du Mont Saint Adrien. Le conseil municipal félicite chaleureusement les « jeunes » mariés.

Concertation sur le vélo

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis s'engage vers un avenir plus vert et plus actif en élaborant un schéma directeur cyclable qui vise à développer et encourager la pratique du vélo au quotidien dans tout le territoire, sur la base des attentes des usagers et des habitants du territoire. Pour participer à cette grande concertation, vous êtes invités à remplir un questionnaire en ligne qui sera disponible jusqu'à la mi-novembre. Que vous soyez non cycliste, cycliste chevronné ou occasionnel, vos pratiques et vos attentes sont toutes les bienvenues. C'est le moment de vous faire entendre !

Message de la CPAM de l'Oise

l'Assurance Maladie – Oise

octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Assurance Maladie vous reçoit sur rendez-vous : plus simple et plus rapide, optez pour le rendez-vous téléphonique

La CPAM de l'Oise vous accueille désormais sur rendez-vous. Outre l'accueil sur RDV en agence, la CPAM vous offre la possibilité de réserver un créneau de rendez-vous téléphonique directement depuis votre compte ameli.

Pourquoi opter pour le RDV téléphonique ? Le RDV téléphonique est une offre :
100 % autonome : la prise de RDV est une démarche simple et rapide qui permet à l'assuré de programmer avec souplesse son prochain entretien.

100 % à distance : cette nouvelle offre répond à la promesse d'accès aux droits pour tous, en apportant la même qualité qu'un rendez-vous physique et en ôtant les contraintes de déplacement et impératifs du quotidien, quels qu'ils soient.

La prise de rendez-vous est à réaliser en se connectant à son compte ameli.
Directement dans la rubrique Mon agenda > prendre rendez-vous. La durée prévisionnelle du rendez-vous est alors indiquée selon le motif. À la suite de cela, l'assuré sélectionne le canal (téléphonique ou point d'accueil) et choisit le créneau qui lui convient.
Dans 1 cas sur 3, le rendez-vous est solutionné par le conseiller de l'Assurance Maladie avant même d'avoir lieu, lors de la préparation du RDV.

CONTACT PRESSE
communication.cpam-oise@assurance-maladie.fr
TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA CPAM OISE

Info de l'ADIL

adil – Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise
France Rénov'

Bien informé = bien logé avec l'ADIL de l'Oise

Un conseil info logement
et
Un conseil info énergie France Rénov
Un conseil en visite
Un conseil téléphonique 03 44 48 61 30

Rapports locatifs
Accession à la propriété - Fiscalité du logement - Copropriété
Prevention des expulsions et des impayés - Règles d'urbanisme
Rénovation énergétique de l'habitat : travaux et aides
Lutte contre l'habitat indigne – travaux d'autonomie etc

Un conseil au siège social de l'ADIL
17 rue Jean Racine
60000 Beauvais
et
Un conseil de proximité
Plus de 20 permanences info logement
Plus de 20 permanences info énergie

Prise de rdv pour les permanences
en ligne sur notre site internetwww.adil60.org : flashez moi

Il n'y a pas de conseil anodin pour celui ou celle qui le reçoit
Mais seul celui ou celle qui le reçoit s'en aperçoit

Nouveau à Savignies

Le Chœur du Mont et le Chœur du Mont Kids

En vue de la présentation de son spectacle « Voyage au pays de la comédie musicale » en 2024, la Compagnie Broadway en Somme vous invite à une répétition publique, dimanche 19 novembre, de 16h00 à 17h00, dans la salle des 3 villages à Savignies.

Retrouvez le Chœur du Mont et le Chœur du Mont Kids pour leur concert de Noël, le dimanche 10 décembre à 15h00, dans la salle des 3 villages à Savignies. Vous découvrirez, en première partie, un artiste amiénois, Foudre, qui vous fera découvrir son univers.
A l'issue du concert, un verre de l'amitié vous sera offert.
Concert gratuit avec participation au chapeau pour l'association « Les Enfants en Or ».

Venez nombreux !

Le Ciné rural

Ciné rural – Au-delà de l'écran

SAVIGNIES
Mercredi 15 Novembre | 20h30
Salle polyvalente des 3 villages

MARIE-LINE ET SON JUGE

2023 | 1h43min | Comédie dramatique | De Jean-Pierre Améris

Avec Louane Emera, Michel Blanc et Victor Belmondo

Tarifs :
4€ tarif plein
3€ moins de 16 ans / carte de soutien

Plus d'informations : 03 44 48 37 30
contact@cinerural60.com
www.cinerural60.com